



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 30 janvier 2018

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

# **Programmation immobilière 2018-2020 du ministère de l'intérieur pour la police nationale et la gendarmerie nationale**

Le gouvernement a décidé de faire de l'amélioration des infrastructures immobilières de la police et de la gendarmerie nationales une priorité du quinquennat et ce afin d'améliorer les conditions de travail des personnels et l'accueil des usagers.

Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur, a présenté le 24 janvier dernier la programmation immobilière sur 3 ans pour la police nationale et la gendarmerie nationale, permise par les engagements budgétaires inscrits dans la loi de programmation des finances publiques votée au Parlement.

**En Corrèze, la gendarmerie nationale bénéficiera en 2018 :**

- Tulle : 360 000 euros (mise aux normes électriques)
- Ussel : 500 000 euros (mise aux normes électriques)

### **Contact presse**

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

[isabelle.pougeade@correze.gouv.fr](mailto:isabelle.pougeade@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter